



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIR-ET-CHER

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°41-2019-08-004

PUBLIÉ LE 12 AOÛT 2019

# Sommaire

## DDT41

41-2019-08-09-004 - AP portant délégation de signature aux agents de la DDT (5 pages)

Page 3

DDT41

41-2019-08-09-004

AP portant délégation de signature aux agents de la DDT

*Subdélégation de signature à certains agents de la DDT*

Service
DDT
Numéro enregistrement
Date de signature
9 août 2019

## Arrêté préfectoral

### Portant délégation de signature aux agents de la direction départementale des territoires de Loir-et-Cher

- Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,  
Vu le décret n° 97.34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles,  
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,  
Vu le décret du 27 mars 2019 nommant Monsieur Yves ROUSSET, préfet de Loir-et-Cher à compter du 3 mai 2019,  
Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,  
Vu l'arrêté du 31 mars 2011 du Premier Ministre portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles,  
Vu l'arrêté du Premier Ministre du 28 juillet 2017, nommant Madame Estelle Rondreux, directrice départementale des territoires de Loir-et-Cher,  
Vu l'arrêté préfectoral de Loir-et-Cher n°41-2019-05-07-004 du 07 mai 2019 portant délégation de signature à Madame la directrice départementale des territoires,  
Vu l'arrêté préfectoral du Loiret n° 41-2019-08-07-001 du 7 août 2019 portant délégation de signature à Madame Estelle Rondreux, directrice départementale des territoires de Loir-et-Cher, pour les demandes d'autorisations individuelles des transports exceptionnels,

Sur proposition de Madame la directrice départementale des territoires ;

### ARRÊTE :

#### Article 1

Délégation de signature est donnée à **Corinne BIVER**, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice adjointe, à l'effet de signer, dans la limite des attributions dévolues à la direction départementale des territoires, et sous réserve des dispositions particulières et des exclusions citées dans le corps de l'article 8, pour toute correspondance, tout acte, toute décision relevant des domaines et matières référencés à l'arrêté préfectoral n°41-2019-05-07-004 du 07 mai 2019 et l'arrêté du Préfet du Loiret n° 41-2019-08-07-001 du 7 août 2019.

---

## Article 2

Délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions respectives référencées à l'arrêté préfectoral n°41-2019-05-07-004 et n° 41-2019-08-07-001 à :

**M. Xavier MALON** – APAE, secrétaire général pour les affaires mentionnées à l'article 1 chapitre I (congés).

**Mme Chrystelle CARRERE** – AAE, secrétaire générale adjointe et conseiller en gestion management pour les affaires mentionnées à l'article 1 chapitre I (congés).

**M. David MATHON** - IDTPE, chef du service prévention des risques, ingénierie de crise éducation routière, pour les affaires mentionnées à l'article 1 chapitre I (congés) et aux chapitres II à XIV et les articles 2 et 3, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

**M. Jean-Pierre ALLEMAND** – IDTPE, adjoint au chef du service prévention des risques, ingénierie de crise éducation routière, pour les affaires mentionnées à l'article 1 chapitre I (congés) et aux chapitres II à XIV et les articles 2 et 3.

**M. Mathieu FRIMAT** - IPEF, chef du service eau et biodiversité pour les affaires mentionnées aux articles 1 à 8.

**Mme Christine LLORET** – IAE, adjointe à la cheffe du service eau et biodiversité pour les affaires mentionnées à l'article 1 chapitre I (congés) et aux chapitres II à XIV et aux articles 3 et 5.

**M. Didier BRILL** – APAE, chef de du service habitat, bâtiment et rénovation urbaine, pour les affaires mentionnées à l'article 1 chapitre I (congés) et aux chapitres II à XIV.

**Mme Stéphanie AUCHAPT** – AAE, adjointe au chef de service habitat, bâtiment et rénovation urbaine pour les affaires mentionnées à l'article 1 chapitre I (congés) et aux chapitres II à XIV.

**Mme Martine POMMIER** – IDTPE, Cheffe du service urbanisme et aménagement, pour les affaires mentionnées aux articles 1 chapitre I (congés) et aux chapitres II à 8VIII.

**Mme Julie QUENTIN-FICHET** - ITPE, adjointe à la cheffe du service urbanisme et aménagement et chargée de mission territorial Centre pour les affaires mentionnées à l'article 1 chapitre I (congés) et aux chapitres II à XIV, et à l'article 3, chapitres IX, X et XI, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

**Mme Florence COTTAIS** - IDAE cheffe du service de l'économie agricole et développement rural, pour les affaires mentionnées à l'article 1 chapitre I (congés) et aux chapitres II à XIV, et aux articles 4 5, 6 et 7.

**M. Thierry GRIFFON** - IDAE, adjoint à la cheffe de service de l'économie agricole et développement rural, et responsable de l'unité aides PAC et coordination des contrôles, pour les affaires mentionnées à l'article 1 chapitre I (congés) et aux chapitres II à XIV et aux articles 4, 5 6 et 7.

<b>Noms, prénoms, grade</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Domaines dans lesquels s'exerce la délégation</b>
Mme Valérie COURCELLES SACDD CE	Adjointe au responsable de l'unité droit et fiscalité de l'urbanisme	Article 1 chapitre I (conгés) et chapitres VI, VII, VIII et IX
Mme Aurélie RAMUS-de COSTE - AAE	Responsable de l'unité développement durable et croissance verte	Article 1 chapitre I (conгés)
M. Didier BRAMBILLA – TSCDD	Responsable de l'unité parc privé	Article 1 chapitre I (conгés)
M. Christophe KIEFFER - ITPE	Responsable de l'unité politiques locales de l'habitat	Art. 1 chapitre I (conгés)
M. Alain LEBERT TSCDD	Responsable de l'unité bâtiment durable-accessibilité	Article 1 chapitre I (conгés) et chapitre XI
M. Bruno RAVOY, chef technicien supérieur	Responsable de l'unité bâtiment durable-accessibilité par intérim	Article 1 chapitre I (conгés) et chapitre XI
Mme Alexandra CHERIFI IAE	Responsable de l'unité développement rural et agro-environnement	Article 1 chapitre I (conгés) Article 4 chapitres II et VII Article 5
M. Fabrice GRAND - IDAE	Responsable de l'unité foncier, installation, structures	Article 1 chapitre I (conгés) Article 4 chapitres I, II, III et V et VII Article 5 Article 7
Mme Céline GAUMET - IM	Responsable de l'unité hydro-morphologie et prélèvements	Article 1 chapitre I (conгés) Articles 3 et 5
Mme Dana-Maria PACLISAN - ITPE	Responsable de l'unité nature-forêt	Article 1 chapitre I (conгés) Articles 3 et 5
M. Gilles HAMAIDE - ITPE	Responsable de l'unité maîtrise des pollutions de l'eau	Article 1 chapitre I (conгés) Articles 3 et 5
Mme Angélique BRAMBILLA – TSCDD	Responsable de l'unité défense - transports	Article 1 chapitre I (conгés) et aux chapitres II à IV
Mme Marion LECLERCQ – SACDD CN	Adjoint au responsable de l'unité défense-transports	Article 1 chapitre I (conгés) et aux chapitres II à IV
Mme Isabelle BAJOU – TSCDD	Responsable de l'unité prévention des risques	Article 1 chapitre I (conгés)

**M. Joël MARTINE** - Chef de mission de l'agriculture et de l'environnement (IAE), chef du service connaissance des territoires et prospective, pour les affaires mentionnées à l'article 1 chapitre I (congés) et aux chapitres II à XIV.

En cas d'intérim des délégataires susvisés, l'intérimaire dispose des mêmes délégations de signature que la personne qu'elle supplée.

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires susvisés, délégation de signature est donnée aux personnes désignées ci-après pour les affaires se rapportant au tableau ci-dessous :

<b>Noms, prénoms, grade</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Domaines dans lesquels s'exerce la délégation</b>
Mme Laurence SOULIS – TSCDD	Responsable de l'antenne territoriale nord	Article 1 chapitre I (congés) et aux chapitres VII - VIII et IX Article 3, chapitres IX, X et XI
Mme Lætitia MICHEL – SACDD CN	Adjointe au responsable de l'antenne territoriale nord	Article 1 aux chapitres VII - VIII et IX Article 3, chapitres IX, X et XI
M. Christophe TARDIVAT – ITPE	Responsable de l'antenne territoriale Sud	Article 1 chapitre I (congés) et aux chapitres VII – VIII et IX Article 3, chapitres IX, X et XI
Mme Séverine SAUGER-PLOUY – Chef Technicien supérieur	Responsable de l'unité ressources humaines	Article 1 chapitre I (congés)
Mme Catherine PERCHOC – SACDD CS	Adjointe à la responsable de l'unité ressources humaines	Article 1 chapitre I (congés)
Mme Brigitte BLANCHANDIN – SACDD CE	Responsable de l'unité gestion - finances	Article 1 chapitre I (congés)
M. Johnny POUPERON – SACDD CS	Responsable de l'unité achat logistique	Article 1 chapitre I (congés)
M. Azeddine GHOU - TSPDD	Adjoint au responsable de l'unité achat logistique	Article 1 chapitre I (congés)
Mme Margaux FONDRIEST – ITPE	Responsable de l'unité politiques publiques de l'urbanisme	Article 1 chapitre I (congés) et aux chapitres VI, VII, XIII et IX Article 3, chapitres IX, X et XI
M. Olivier BECCAVIN – SACDD CE	Responsable de l'unité droit et fiscalité de l'urbanisme	Article 1 chapitre I (congés) et chapitres VI VII, VIII et IX

Noms, prénoms, grade	Fonctions	Domaines dans lesquels s'exerce la délégation
Mme Aouicha KRADAOUI, SACDD CE	Responsable de l'unité sécurité routière	Article 1 chapitre I (congrés)
M. Pascal CABARET – TSCDD	Responsable de l'unité Loire	Article 1 chapitre I (congrés) et V
M. Dominique VERHELST – TSCDD	Adjoint au responsable de l'unité Loire	Article 1 chapitre I (congrés) et V
M. Alain SIONG - DPCSR	Responsable de l'unité éducation routière	Article 1 chapitre I (congrés)
M. Max MONGELLA – OPA – Chef d'équipe C-Atelier	Gestionnaire – instructeur à l'unité défense-transports	Article 1 chapitres II à IV
M. Gilbert RIBEIRO – TSCDD	Responsable de l'unité géomatique	Article 1 – chapitre I (congrés)
Mme Cécile DORMOY Contractuel A – RIN	Responsable de l'unité observatoire et études	Article 1 – chapitre I (congrés)

### Article 3

L'arrêté de subdélégation de signature n° 41-2019-05-09-004 du 09 mai 2019 est abrogé.

### Article 4

La directrice départementale des territoires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Blois, le 9 août 2019

Pour le préfet et par délégation  
La directrice départementale des territoires



Estelle RONDREUX